

L'Indépendance

Luxembourgeoise

ABONNEMENTS: Grand-Duché, 3 m. fr. 17.-; 2 m. fr. 12.-, 1 m. fr. 6.-; Belgique 3 m. fr. 20.-; France, Allemagne fr. 23.-; Les autres pays de l'Union Postale, fr. 25.- plus le port. PUBLICITE: Annonces fr. 0.70 la ligne de 35 mm. Réclames dans la partie locale fr. 6.- la ligne; en fin de la partie rédactionnelle fr. 3.- la ligne. Pour l'étranger s'adresser à l'AGENCE HAVAS.

BUREAUX: 3, Place d'Armes, Luxembourg.
Téléphone: Rédaction: 44-80.
Administration: 20-95.
Adr. télégr.: Indépendance Luxembourg.
Directeur politique: Maurice Sevenig.
Joseph Beffort, succ., éditeur-proprétaire.

La Question du Logement

La crise du Logement existe-t-elle à Luxembourg?

La Commission du Logement de la Ville de Luxembourg a présenté au Collège des Bourgmestres et Echevins un rapport sur la question du logement. Ce rapport est suivi d'une série de tableaux dont nous reproduisons le plus intéressant en tête de cet article.

Ville de Luxembourg agrandie

Tableau comparé de la population de la ville avec ses habitations, ses ménages et ses habitants en 1922 et en 1927.

	Cons- tructions habitées	1922 Nombre Ménages	Habi- tants	Cons- tructions habitées	1927 Nombre Ménages	Habi- tants
Luxembourg	967	2130	9200	969	2106	8914
Quartier de la Gare	191	501	1798	259	728	2519
Limpertsberg	533	879	3263	656	1063	3781
Clausen	213	386	1375	218	377	1296
Grund	199	585	2902	220	609	2956
Pfaffenthal	200	553	2278	203	550	2233
	2303	5034	20816	2525	5433	21699
Eich	238	312	1248	238	340	1337
Crispinusberg	24	26	107	21	31	118
Duderhof	1	1	5	1	1	7
Beggen	94	110	515	159	195	776
Dommeldange	179	223	910	192	245	1017
Kirchberg	80	95	425	83	102	440
Siechengrund	27	28	106	25	26	103
Muhlenbach	67	80	307	70	90	345
Limpertsberg	32	62	311	40	79	426
Papierberg	30	39	159	27	42	159
Neudorf	229	316	1290	263	387	1435
Hasengrund	50	52	244	50	52	227
Tour Malakoff	3	4	14	2	5	16
Weimershof	16	20	95	19	21	93
Weimerskirch	268	365	1348	299	404	1575
	1338	1724	7084	1489	2020	8074
Hamm	114	154	586	119	168	645
Cents	4	5	18	5	7	22
Fetschenhof	7	9	42	8	10	34
Fetschenbour	7	9	40	7	8	29
Kuhberg	4	6	21	4	5	19
Scheidgrund	1	1	10	1	1	7
Scheidhof	2	2	10	2	3	10
Schleifmuhl	17	32	139	18	39	140
Wolfsloch	2	3	7	2	3	11
Pulvermuhl	52	80	307	57	88	305
	210	301	1180	223	332	1222
Hollerich	1031	1811	7158	1181	2092	8109
Bonnevoie	807	1403	5456	996	1706	6177
Schleifmuhl	5	8	23	5	9	20
Verlorenkost	46	76	269	68	131	408
Cessange	85	109	453	102	125	533
Gérardshof	1	1	3	1	1	7
Tubishof	1	1	10	1	1	4
Gasperich	74	84	364	108	132	488
Kockelscheuer	2	2	10	1	1	5
Merl	118	174	758	134	178	770
Neumerl	216	322	1344	370	541	2070
Andreashöhl	4	4	16	3	4	17
Val Ste-Croix	5	5	18	4	4	20
Moulin à Vent	1	2	8	1	1	4
Kriepsgründchen	5	5	18	4	4	20
	2416	4020	16002	3002	4967	18769
Rollingergrund	298	417	1585	321	470	1664
Limpertsberg	43	52	230	53	71	426
Muhlenbach	53	63	256	50	61	242
Reckenthal	3	4	19	5	7	33
Rothenberg	52	73	365	56	75	256
Sanatorium	1	1	23	1	1	25
Septfontaines	10	13	49	11	13	50
	462	623	2477	498	698	2676

Voici les termes du rapport:

Les éléments de statistique sur le mouvement de la population de la Ville de Luxembourg, y compris les anciennes communes qui font aujourd'hui partie de la ville de Luxembourg agrandie sont tirés des publications de l'office de statistique depuis l'année 1890.

Nous y voyons sur les différents tableaux le développement pris par la population, ainsi que l'accroissement successif du nombre des habitations et celui des ménages qui les occupent. Si nous comparons les chiffres des différentes localités dont la ville se compose, nous constatons que pour l'ancienne ville de Luxembourg la densité de la population est beaucoup plus forte que pour les autres localités de la ville. En effet, le nombre des ménages de la ville dépasse à toute époque le double du nombre des habitations, il est donc de 1 à 2, tandis que dans les anciennes communes ce nombre est dans les proportions de 1 à 1½ et 1½.

Cette situation n'a pas changé avec l'agrandissement de la ville. Tandis qu'en 1927 la

ville proprement dite compte 5.433 ménages le nombre des habitations n'atteint que le chiffre de 2.525, il reste donc de 191 habitations au dessous de la moitié, donc nous avons plus de 2 ménages par maison. Hollerich ne compte que 4.967 ménages pour 3.002 maisons, est donc de 1,037 au dessous de la moitié, Eich avec 2.020 ménages et 1.489 maisons est de 958 au dessus de la moitié, Hamm avec 332 ménages et 223 maisons est de 114 au dessus et Rollingergrund avec 698 ménages et 498 maisons est de 298 au dessus de la moitié.

La moyenne de la population en 1927 par habitation et par ménage s'établit comme suit: pour la ville 2,15, pour Hollerich 1,65, Hamm 1,48, Rollingergrund 1,40 et Eich 1,35. Il est donc suffisamment établi que dans la ville de Luxembourg elle-même la population est beaucoup plus dense par conséquent plus mal logée que dans les autres parties de la commune. Ceci provient surtout de ce que les faubourgs et certaines autres parties de la ville, surtout les quartiers populeux sont surpeuplés tandis

France

Les incompatibilités parlementaires

Paris, 27 déc. — Voici la rédaction arrêtée par la commission de législation sur le rapport de M. Pérès pour être substituée à l'art. 60 (incompatibilités parlementaires):

Les articles 8 et 9 de la loi organique du 23 novembre 1875 sur l'élection de député rendus applicables à l'élection de sénateur par la loi du 26 décembre 1887, sont modifiés ainsi qu'il suit:

L'exercice de fonctions publiques rétribuées sur les fonds de l'Etat et de toute autre fonction rémunérée à la nomination de l'Etat est incompatible avec le mandat de sénateur ou de député. En conséquence, tout fonctionnaire rentrant dans les catégories ci-dessus élu sénateur ou député sera remplacé dans ses fonctions si, dans les huit jours qui suivent la vérification des pouvoirs, il n'a pas fait connaître qu'il n'accepte pas le mandat de sénateur ou de député.

Sont exceptés des dispositions qui précèdent:

1° Les ministres ou sous-secrétaires d'Etat,
2° Les professeurs titulaires de chaires qui sont données au concours ou sur présentation des corps où la vacance s'est produite;

3° Les personnes qui ont été chargées de mission temporaire. Toute mission autre que celle de gouverneur-général de l'Algérie ou des colonies, ou de résident-général dans les pays de protectorat, qui a duré plus de six mois, cesse d'être temporaire. Les membres du Parlement nommés gouverneur général de l'Algérie dans les pays de protectorat, ne devront pas prendre part aux scrutins dans les assemblées dont ils font partie, pendant le cours de leur mission.

L'article 11 de la même loi est modifié ainsi qu'il suit:

«Tout sénateur ou député nommé ou promu à une fonction publique rétribuée sur les fonds de l'Etat ou à une fonction quelconque salariée à la nomination de l'Etat cesse d'appartenir au Sénat ou à la Chambre par le fait même de son acceptation.»

Après l'attentat contre M. Fachot

La police perquisitionne

Mulhouse, 27 déc. — Plusieurs perquisitions ont été opérées à Mulhouse, dans les milieux autonomistes. La Sûreté a perquisitionné chez un nommé Joseph Junker, rédacteur d'un hebdomadaire imprimé à Strasbourg, au «Volkswille» et chez le secrétaire du parti communiste, Valliser.

Rien n'a été découvert, ces personnes n'étant que des autonomistes de second plan et sans influence.

La Sûreté a entendu le député Brogly. Ce dernier a déclaré qu'il était possible qu'il ait remis à Benoît une carte d'entrée à la Chambre, mais qu'il ne connaissait pas l'assassin.

Questionné également, un rédacteur du «Mulhauser Volksblatt», M. Jacob, a répondu que Benoît lui était totalement inconnu.

L'affaire de la «Gazette du Franc»

M. Anquetil, directeur de la «Rumeur», est arrêté

Paris, 27 déc. — M. Glard, juge d'instruction, a inculpé et placé sous mandat de dépôt M. Georges Anquetil, directeur de la «Rumeur». M. Anquetil est inculpé d'escroquerie, abus de confiance et de complicité de recel.

que dans les quartiers nouveaux, il ne se trouve généralement que des maisons à une seule famille. C'est le système de la création du «Eigenheim», qui est la cause unique de cette situation déplorable surtout pour la classe moins aisée.

Nous croyons qu'il est prouvé suffisamment par cette statistique que la crise du logement existe toujours dans la ville de Luxembourg, mais elle ne consiste pas seulement dans la pénurie des logements, mais aussi dans les prix excessifs des loyers demandés par les propriétaires. Le prix de 100 francs par chambre est évidemment trop élevé pour les logements ordinaires. S'il peut être admis pour des logements avec confort moderne, il est usuraire pour les appartements où ce confort fait défaut, surtout pour les constructions d'avant-guerre.

Pour le reste nous avons l'honneur de renvoyer aux tableaux de statistique ci-après.

La Commission du Logement.

Signés: J. Schintgen, Eberhard, Ettinger, P. Ackermann, Schock.

Voir en deuxième page les

Derniers télégrammes

reçus à 11 heures

Washington et Genève

Le conflit entre le Paraguay et la Bolivie paraît calmé. De part et d'autre en a enlevé quelques fortins et on a le sentiment d'un amour-propre satisfait. C'est un peu comme un duel au premier sang entre deux peuples. Mais il y a des victimes des deux côtés et pendant quelques jours nous avons vu paraître l'image cruelle de la guerre. Le fait bien que réduit dans ses conséquences n'en est pas moins attristant. Du moins, faut-il convenir que toutes les puissances médiatrices aussitôt alertées se sont employées à éteindre l'incendie naissant. Elles y ont réussi. La Société des Nations est intervenue. Washington a fait de même. Les belligérants ont accepté l'arbitrage, mais, pour arbitre, ils ont choisi Washington de préférence à Genève. On aurait tort de s'en plaindre, puisque le résultat est là. Cependant il est impossible de ne pas signaler cette concurrence qui va à l'encontre du caractère d'universalité auquel prétend la Société des Nations et qui s'accorde du reste avec le rôle qu'elle désire jouer pour faire prévaloir sa doctrine.

La grande majorité des Républiques Latines américaines ont demandé leur admission à la Société des Nations et figurent sur les listes de Genève; elles ont été des premières à s'y faire inscrire. Seule la grande République de l'Amérique du Nord s'est obstinément refusée à adhérer au Pacte et à occuper à Genève le fauteuil qui lui était réservé. De cette abstention, on a cherché les raisons et la première qui s'est présentée à l'esprit procède de la défiance des Etats-Unis pour la complexité des Affaires européennes. Trop d'intérêts mélangés, trop de préjugés de religions et de races. Les Américains se seraient écartés de nous comme l'on évite d'entrer dans une maison où on se dispute et où l'on craint d'être sollicité de prendre parti. La raison est sans doute exacte, mais elle ne semble pas être la seule, ce dont on peut voir une preuve dans l'insistance apportée de l'autre côté de l'Atlantique à se couvrir de la doctrine de Monroe. Pourquoi les paroles prononcées en 1823 par ce Président de la jeune République américaine sont-elles toujours respectées comme un devoir national, alors que plus rien ne subsiste des événements ni de la situation auxquels elles s'appliquaient.

C'est probablement que les Américains comptent en tirer des déductions favorables à leurs intérêts. Monroe opposait sa formule à l'impérialisme européen, ses successeurs en font l'instrument de leur propre impérialisme. Grâce à la doctrine de Monroe, ils ont pu agir à leur guise en Colombie, à Panama, au Nicaragua, à Haïti et partout où leur autorité a voulu s'exercer. L'Europe qui est en grande partie leur débitrice, s'est gardée de tout reproche; en eut-elle voulu faire qu'on lui aurait répondu par la fameuse doctrine de Monroe que les Américains ont fait conserver, même par le pacte qu'ils ont ensuite repoussé.

Le même principe peut conduire le Gouvernement de Washington à n'admettre que ses seules interventions dans le règlement des conflits américains dont il serait ainsi l'indiscutable arbitre. Peut-être était-ce déjà sa pensée intime quand il a fait connaître sa volonté de rester à l'écart de la Société des Nations.

Libre de son action sur le nouveau Continent, il se place en face de l'Institution de Genève et s'attribue les mêmes pouvoirs. C'est à cela, me semble-t-il, que nous assistons.

Georges REYNALD, Sénateur,
Vice-Président de la Commission des Affaires Etrangères.

Russie

Moscou sans pain

Moscou, 27 déc. — Moscou manque de nouveau de pain depuis quatre jours. Il y a foule devant les boulangeries. La Municipalité permet, par la voie de la presse, de liquider le manque de pain en deux ou trois jours et explique que le manque de fourrages oblige de nourrir les chevaux et les bestiaux avec du pain et les paysans viennent à Moscou pour s'approvisionner.